

BASICOMPTA ®

Dans la continuité des services que le CDOS du Finistère veut proposer aux associations sportives finistériennes (aide à la gestion des emplois, gestion de la maison départementale des sports : mise à disposition de salles de réunions, matériel...) à partir de Septembre 2018, c'est une aide à la comptabilité qui sera désormais opérationnelle.



Ce soutien s'appuie sur un **logiciel développé par le CDOS de la Vienne : BasiCompta®**.

C'est pour qui ?

BasiCompta® s'adresse aux **associations sportives** qui appartiennent aux différentes fédérations sportives. BasiCompta® est destiné plus particulièrement aux :

- Dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

Dans le Finistère on compte plus de 2 500 associations sportives affiliées aux différents comités départementaux. « Notre objectif est de soutenir principalement les petites associations » souligne Yvon Cléguer président du CDOS du Finistère, « BasiCompta® est une manière d'accompagner les bénévoles sportifs face à leurs tâches de comptabilité ».

Quels avantages ?

Grâce à BasiCompta®, les utilisateurs peuvent :

- **Saisir les pièces comptables très simplement.** On retrouve les libellés propres aux associations sportives en quelques clics.
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce.
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions.
- Editer automatiquement le **bilan comptable de l'association**.
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, école de sport...)
- **Suivre les soldes bancaires.**
- **Gérer les amortissements.**
- **Saisir des charges et produits constatés d'avance.**

- **Faciliter le transfert de la comptabilité d'un trésorier à un autre.**
- Avoir **l'aide du CDOS** sur demande.

L'utilisation de BasiCompta® permet de gagner du temps. En effet, BasiCompta®, créé automatiquement après une saisie correcte, un compte de résultat conforme aux documents Cerfa indispensable pour les demandes de subventions, et de répondre aux obligations comptables lors d'un contrôle d'Urssaf notamment.

BasiCompta® est un logiciel simple et adapté qui simplifie considérablement la fonction de trésorier. Il est possible de saisir et suivre sa comptabilité de manière presque ludique et également profiter du suivi par action au cours de la saison, ce qui permet d'ajuster l'ampleur des activités. De plus, l'équipe du CDOS 29 peut vous aider en cas de besoin.

Comment ça marche ?

- BasiCompta® est **accessible en ligne**, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.
- Pour pouvoir utiliser BasiCompta® il faut se rapprocher du CDOS du Finistère pour créer un compte.
- Son utilisation s'accompagne d'une **formation obligatoire** mise en place par l'équipe du CDOS du Finistère.
- Avec BasiCompta® on retrouve les **libellés propres aux associations sportives** en quelques clics.

Combien ça coûte ?

Pour bénéficier de BasiCompta®, votre comité départemental (ou association adhérente du CD) doit être adhérent du CDOS 29 (voir liste en cliquant ci-dessus) :

- Droits d'accès au logiciel et actualisation : droits annuels versés au CDOS 29 (50€/an).
- Participer à une formation BasiCompta® (30€ par association).

Pour en savoir plus sur ce service, vos contacts au CDOS 29 :

Michelle Le Draoulec : crib29@maisondessports29.fr / 02 98 98 75.52